L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 27 DECEMBRE 1876. 50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 27 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear au coin Conti et Bourbon, gages forfaits.

Achetez vos Bonbons fins à 75 cents la livre; vos Fruits cristallisés à 60 cents chez A. Lemanne, 208 Chartres, entre Ste Anne et Dumaine. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Mercredi 27 décembre 1876.

Variétés—A midi, Giroflé-Girofla, le soir, La Jolie Parfumeuse.

Académie—A midi, La Grande Duchesse; le soir, La Princesse de Trébizonde.

Masonic Hall—Le Prof. Hartz.

Respect à la volonté nationale.

Au moment où il devient de plus en plus apparent que les enquêtes congressionnelles vont faire ressortir les fraudes qui ont été employées dans les trois Etats-martyrs pour manufacturer une majorité mensongère en faveur de Hayes et vont démontrer, de la manière la plus palpable, que les électeurs de Tilden ont eu incontestablement une majorité matérielle et légale, il convient d'examiner la position que vont prendre les conspirateurs débusqués de leurs premiers retranchements.

Nous voyons déjà poindre certaines indications à ce sujet qui peuvent nous éclairer.

La masse du peuple américain, désappointée une première fois dans son désir de voir assurer un dépouillement loyal des votes par la mission qu'avaient accepté un certain nombre de personnages éminents des deux partis, s'était dit en voyant partir pour le Sud les comités envoyés par les deux Chambres, que la lumière allait enfin se faire, que l'on saurait indubitablement pour qui la majorité des électeurs avait réellement voté, et qu'il serait constaté officiellement si le peuple s'était prononcé en faveur de Tilden et de Hendricks ou de Hayes et de Wheeler.

Pour la généralité du public, il allait de soi que le doute une fois levé, les résultats bien et dûment reconnus, il n'y avait qu'une solution possible: la reconnaissance et l'installation au pouvoir des élus de la nation.

Un seul vote électoral manquait à Tilden et à Hendricks. Si donc, un seul des Etats litigieux leur avait donné une majorité, leur élection, se disait chacun, ne pourrait plus être contestée. Déjà, les amis des candidats démocrates et tous les citoyens anxieux de voir le pays sortir de toute incertitude par une solution qui garantît le maintien de la paix dans l'Union, apercevaient dans la décision de la Cour Suprême de la Floride le dénouement de l'imbroglio présidentiel.

Cette Cour vient de décider que les votes doivent être recomptés tels qu'ils ont été donnés, or l'on sait, par la lettre d'un des visiteurs républicains, le général Barlow, que les votes réels constituent une majorité assurée aux démocrates, donc Tilden et Hendricks ayant trois votes de plus, étaient élus et il n'y avait plus qu'à se réjouir.

Les choses ne sont pas si simples que cela et les conspirateurs ont encore plus d'un tour à jouer avant de s'avouer battus.

Un article publié dans le *Herald* du 23, soutient la thèse suivante, savoir: que les compilateurs auraient beau obéir à l'ordre de la Cour, recompter les votes et déclarer que les électeurs démocrates ont eu la majorité, qu'il n'en existerait pas moins aucun moyen de restituer à Tilden et à Hendricks les votes de la Floride qui leur ont été volés.

En effet, dit le *Herald*, les fonctions d'électeurs présidentiels ont expiré avec le premier mercredi de décembre, les électeurs de Tilden ne se sont pas réunis ce jour-là et n'ont pas voté et ils ne pourraient plus le faire maintenant. Il résulterait de là que la seule chose possible serait le rejet des votes donnés frauduleusement à Hayes, et alors ni l'un ni l'autre des candidats n'aurait la majorité absolue des votes électoraux et l'élection du Président serait dévolue à la Chambre et celle du Vice-Président au Sénat.

D'après cette théorie, la conspiration bien que n'ayant pu réussir à élire Hayes et Wheeler, obtiendrait un demi-succès en assurant le choix de ce dernier par le Sénat.

Ce demi-succès de la conspiration, bien que moins funeste dans ses conséquences, ne serait pas moins regrettable qu'un succès complet, car il n'en constituerait pas moins un triomphe de la fraude sur la volonté nationale clairement exprimée.

Si on pouvait priver Tilden et Hendricks par une chicane semblable des trois votes de la Floride, on pourrait également leur enlever les huit votes de la Louisiane et les huit votes de la Caroline du Sud, sous le prétexte que les électeurs démocrates n'ont pas eu l'attestation de Kellogg et celle de Chamberlain. Et, alors qu'il serait démontré au-delà de toute évidence que les 19 votes de ces trois Etats ont été légitimement acquis à Tilden et Hendricks, que ceux-ci ont obtenu ainsi 204 votes, c'est-à-dire 19 de plus que la majorité requise, il faudrait que le peuple américain se vît néanmoins frustré de son droit d'élire le Président et le Vice-Président parce qu'il a plu à une bande de conspirateurs de commettre dans trois Etats les fraudes les plus monstrueuses pour y renverser le résultat des scrutins populaires! Il serait dépendu d'une clique politique sans scrupules d'annuler ainsi la volonté clairement exprimée de la majorité du peuple américain!

Nous soutenons que cela n'est pas possible. La fraude étant bien démontrée, la seule solution logique et légale est le rétablissement du scrutin tel qu'il ressort des votes donnés le 7 novembre. C'est aussi la seule solution saine au point de vue moral et au point de vue politique.

Compromettre avec la fraude serait établir un précédent bien dangereux; ce serait donner trop beau jeu à des politiciens éhontés, qui se croiraient encouragés à tricher dans les élections, avec l'espoir d'en être quittes, comme Calchas, pour rendre la moitié.

Selon nous, s'il est prouvé, — comme nous n'en doutons pas — que les électeurs de Tilden et Hendricks ont eu la majorité dans les trois Etats martyrs, ou dans un ou deux d'entr'eux, et qu'ils n'ont été privés de cette majorité que par les machinations frauduleuses des partisans de Hayes et Wheeler, il faut que Tilden et Hendricks soient déclarés élus Président et Vice-Président des Etats-Unis.

Nous croyons que le *Herald* est dans l'erreur quand il dit que les électeurs de Tilden n'ont pas voté en Floride. Ils ont envoyé leurs votes, comme ceux de la Louisiane, et ceux de la Caroline du Sud. Seulement la qualité de ces électeurs n'a pas été certifiée par les trois gouverneurs radicaux. Or cette condition n'est pas imposée par la Constitution; elle est simplement prescrite par une loi du Congrès comme une mesure de forme, et le non accomplissement de cette formalité par le refus de gouverneurs complices de la fraude, ne peut empêcher le Congrès de reconnaître les titres des électeurs de Tilden et d'admettre leurs votes.

Les prescriptions de la Constitution sont fondamentales et de droit strict. En dehors de cela, le Congrès ne doit pas s'arrêter à de pures omissions de formes. Son devoir est de rechercher quel a été le véritable résultat du scrutin populaire du 7 novembre et d'assurer par sa décision le respect dû à la volonté nationale.

Journaux illustrés.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 2 décembre de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

Théatre des Variétés. — Malgré le mauvais temps, il y avait foule hier aux Variétés pour applaudir Aimée dans la *Grande Duchesse*, pièce dans laquelle elle est inimitable par sa crânerie charmante et la finesse avec laquelle elle détaille ses différents airs. On lui a fait bisser l'air du sabre. M. Reine fait un bon général Boum et Mesières est un excellent baron Puck. Madame Gueymard est une charmante Wanda; enfin le rôle de Fritz est bien rendu par M. Raoult.

Aujourd'hui en matinée on donnera *Giroflé-Girofla*; ouvrage très bien monté.

Ce soir dans *La Jolie Parfumeuse*, Aimée introduira sa fameuse chanson anglaise avec danse *Pretty as a picture*, et Mlle Duparc fera ses débuts dans le rôle de Bavolet.

A la demande de beaucoup de dames de la Nouvelle-Orléans, la *Grande Duchesse* sera donnée en matinée samedi.

Académie de Musique.—La troupe d'opéra comique de Mme Alice Oates fait fureur à l'Académie. Elle y a ramené la foule, ce qui est déjà un premier succès. "La Princesse de Trébizonde" a été pour les artistes qui ont interprété cette opérette d'Offenbach, l'occasion d'un nouveau triomphe, et, hâtons-nous de le dire, d'un triomphe mérité. Il n'est pas facile, on le sait, de chanter en anglais; les paroles anglaises adaptées à la musique française semblent hurler avec celle-ci. Eh bien! on ne s'en aperçoit guère en écoutant les chanteurs qui composent la troupe de l'Académie. Quant à "La Princesse Trébizonde", c'est, paraît-il, une des meilleures pièces de leur répertoire. Mme Oates, Mlle Roseau et Mr Chapman ont été chaleureusement applaudis; MM. Laurent, Drew et Housen ont été très convenables.

Aujourd'hui, en matinée, "La Grande Duchesse," et, ce soir "La Princesse de Trébizonde."

Passagers arrivés par le steamer Frankfurt de Brême via Hâvre et la Havane: Mlle T. Stubenranch, Martin Falk, Mlle L. Steppacher, G. L. Lee, B. Sturtz, Mme S. Hillegrist, enfant et servante, Mme D. Sturtz, B. M. Navarro, Mme B. M. Navarro et enfant, H. Opperman, H. Schoechen, M. Kohn, Mme A. Opperman, Mlle C. Gally, Mlle Thérèsa Rerstelli, B. T. Tita, Mlle P. Rerstelli, A. Von Asseburg, M. de Cordendt, W. Gail, G. Vandergrift, Mme E. Diaz et servante.

Anniversaire des T. D. S. — Nous avons reçu une gracieuse invitation pour assister au Battle House, à Mobile, à la célébration du 3le anniversaire de la société mystique des T. D. S., ce que nous traduisons par *Two Days Strikers*. Nos remerciements à qui de droit.

Le plus beau des cadeaux. — Un des plus beaux cadeaux que l'on puisse offrir à une dame ou à une demoiselle pour ses étrennes, est assurément un piano. Cet instrument est à la fois un meuble et un ornement, et il constitue un présent durable qui joint l'utile à l'agréable. Or, M. Louis Grunewald, agent général de MM. Pleyel, Wolff & Cie., a justement un assortiment d'une centaine de pianos Pleyel neufs et tous ceux qui s'occupent de musique savent que ces pianos sont incomparables pour notre climat, car ils résistent mieux que tous les autres aux variations atmosphériques.

Quelque chose de nouveau.—C'était une heureuse idée de la part des Directeurs de la Compagnie de la Loterie de la Louisiane que de mettre en pratique un plan si bien adapté aux besoins des temps, que le tirage d'un dollar. Il vient aussi à une époque où nous sommes plus disposés à tenter la fortune. Un dollar est une très faible somme à risquer devant la perspective de l'immense bénéfice à en tirer si la chance vous sourit, et bien peu de gens en sentiront la perte si le tirage ne leur est pas favorable. Quand nous pensons aux fortes sommes perdues en dépenses extravagantes et folles, sans aucun espoir de retour, on aurait grand tort de négliger cette chance de gagner une magnifique fortune avec la bagatelle d'un dollar. L'homme prudent au moins ne laissera pas échapper une si rare chance et se hâtera de prendre un billet. Un cadeau de $15,000 pour le nouvel an, ou seulement la chance de l'avoir est une affaire de trop grande importance pour la négliger, surtout quand elle ne coûte qu'une piastre. Il ne peut y avoir deux opinions sur ce point.

C'est en effet un magasin de bon marché.—Il y a ici, en ville, un nombre considérable de dépôts de meubles; on en voit dans toutes les rues; mais tous ces dépôts, petits ou grands, tiennent leurs prix, et le bon marché est chose vraiment rare. Allez donc chez Mr J. B. Hubbard, marchand de meubles, au coin des rues Remparts et Perdido et vous verrez la différence entre les prix ordinaires et les prix de bon marché. Vous en serez surpris.

Un joyeux Noël, Une piastre seulement
Une heureuse année, Assure une fortune
Assurés à tous Le 2 janvier.
Les preneurs de billets Essayez votre
Tirage de $1, (chance
Billets, $1 seulement,
Gros lot, $15,000.
Tirage de $1.
Assurez-vous maintenant Faites-vous
Un joyeux Noël, Un joli présent,
Une heureuse année, Essayez votre chance
Essayez votre chance. $1 suffira.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Préparatifs à la Maison d'Etat.

Hier matin les approches de la Maison d'Etat étaient gardées par des escouades d'hommes de police qui ne laissaient entrer que les rapporteurs et les fidèles du parti républicain. La police était sous le commandement immédiat du capitaine Lawler et nombre de policiers étaient çà et là dans l'intérieur de l'édifice.

Les portes qui donnent sur la rue St-Louis étaient barricadées en dedans excepté une, et l'entrée par la rue Royale était libre, mais sous la garde de cinq robustes estafiers. Beaucoup de gens qui avaient affaire avec les officiers ayant des bureaux à la maison d'Etat n'ont pu entrer. Les portes de communication avec les salles législatives étaient aussi barrées, mais le passage conduisant de la maison d'Etat à l'hôtel d'Orléans était libre. On croit qu'avant la réunion de la Législature des soldats seront postés dans l'hôtel, se tenant prêts à entrer dans la Chambre au premier signal. Bref, il est probable qu'on fera ici ce qui a été fait dans la Caroline du Sud et que les soldats garderont la Chambre pour les élus du Bureau des Retours.

La police refuse péremptoirement d'admettre quelques-uns des clercs du comité de la Chambre et leur empêchent par conséquent de prendre copie des documents du Bureau des Retours.

Toutes ces précautions ont été prises, dit-on, parce qu'il est arrivé en cette ville beaucoup de membres démocrates de la Législature et qu'on leur prête l'intention de s'emparer de la Maison d'Etat. Il est vrai que nombre de ces membres sont ici et qu'ils ont tenu un caucus mais sans s'occuper d'affaires ayant trait aux élections de la Chambre. Nous croyons qu'ils ne s'occuperont d'un programme politique que lorsqu'ils seront tous présents.

Les législateurs républicains sont arrivés en nombre considérable, mais comme ils s'imaginent fermement qu'ils ont la majorité et que cette majorité, toute fictive qu'elle soit, aura l'appui des bayonnettes fédérales, ils paraissent peu s'inquiéter de l'avenir.

Vol dans une station de chars.

On a volé environ $70, mardi matin, entre 1 et 2 heures, à la station des chars de la rue Prytania. Le vol a dû être fait quand le watchman de l'établissement était occupé à nettoyer les lampes au fond de l'écurie, car c'est en revenant qu'il s'est aperçu de la soustraction. Les voleurs étaient entrés en forçant de côté quelques pieux de la barrière de face, pénétrant alors dans le bureau, ils ont ouvert un tiroir où se trouvait une boîte de fer blanc contenant des nickels. Cette boîte a été trouvée le matin dans une rigole de la rue Huitième; elle était vide naturellement. Il y avait dans le même bureau une autre boîte contenant plusieurs centaines de piastres, mais heureusement elle a échappé aux recherches des voleurs.

Le Conseil de ville.

Le conseil de ville s'est réuni hier à son heure ordinaire, sous la présidence du maire Pilsbury. Tous les membres étaient présents.

Le nouveau budget n'étant pas prêt, le conseil s'est ajourné à samedi.

Feu.

Lundi, vers les 2 heures du matin, le feu a pris dans une maison en briques à deux étages, rue Carondelet, entre les rues Cadix et Valence. La maison, qui était inoccupée, a été entièrement détruite. Elle appartenait à M. Frank Carnes et était assurée pour $1800. On suppose que le feu a été l'œuvre d'un incendiaire.

Noué.

Dans la soirée du même jour, un homme de couleur nommé John Hawkins, a été renversé au coin des rues Jackson et Chippewa par un char de la ligne Jackson qui lui a passé sur le corps. Le malheureux a été transporté chez lui rue Joséphine No 111, où il a été visité par le Dr Drew qui a trouvé qu'il avait eu la jambe cassée et d'autres lésions dont le résultat sera probablement fatal.

Compagnie No 4 Pelican, Hook & Ladder

Cette compagnie a élu hier soir ses officiers dont voici la liste:
*Léon Bertoli, président;
*F. Guerınger, vice-président,
*Paul Rousset, Secrétaire;
G. N. Darel, Foreman,
E. Deveille, 1er assistant,
J. Escobido, 2nd assistant,
Connelly, gardien.
Délégués à l'Association Charitable des Pompiers: L. Bertoli, O. H. Saldivan, O. L. Defuentes.
Substitute— G. Lagarde, P. H. Ford, Paul Rousset, "Régimes".

Nous remercions la compagnie de nous avoir donné une sérénade.

TEMPÉRATURE— 26 décembre 1876

Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	37	4
Midi.......	43	6
3 P. M.......	43	6
6 P. M.......	42	5

Dans le bas
N'oubliez pas
De mettre un billet de $1.
Tirage de $1.
Il peut gagner
Quinze mille piastres
Quinze mille piastres
Quinze mille piastres
Et les rendre riches toute la vie.
Et les rendre riches toute la vie.

Comité Congressionnel du Sénat.

Séance de mardi, 26 décembre.

Le colonel I. W. Patton, président du Comité Central Démocratique, est appelé comme témoin. Il est longuement interrogé et répond avec la plus grande franchise et la plus grande lucidité. Il produit ses circulaires aux comités de paroisse et en explique le but et la portée. Nous n'avons rien, dit-il, à cacher. Pas une des circulaires démocratiques n'étaient secrètes; toutes ont été répandues à profusion afin que les conservateurs en prissent connaissance et suivissent fidèlement la ligne de conduite qui leur était tracée.

En revanche, M. Patton produit la circulaire secrète du comité républicain portant la signature de M. Jewett, dans laquelle celui-ci donne des instructions fort édifiantes aux superviseurs de l'enregistrement. Ces superviseurs devaient voir à ce que l'enregistrement atteignît un chiffre qui leur était indiqué.

M. Patton déclare de la manière la plus positive que le programme du parti démocrate conservateur, pendant la campagne électorale, était un programme de paix et de conciliation. Il fallait éviter les conflits à tout prix, tout supporter avec patience, voter au milieu du calme le plus profond, afin de ne point donner aux radicaux le prétexte d'annuler le scrutin en se fondant sur l'intimidation.

Interrogé sur la manière dont l'enregistrement a été dirigé, le témoin affirme que les opérations n'ont pas été loyales. Le *chief registrar*, Mr Hahn est un républicain; tous les superviseurs étaient républicains, et un bon nombre d'entre eux ne résidaient même pas dans les paroisses qui leur étaient échues en partage. Toutes les démarches du comité central conservateur pour faire admettre quelques démocrates dans le corps directeur de l'enregistrement et de l'élection sont restées sans résultat.

Si les conservateurs étaient fermement résolus à opposer une patience à toute épreuve aux agressions de leurs adversaires, ceux-ci au contraire avaient intérêt à provoquer des troubles. Ils n'y ont pas réussi.

Nous savions, dit M. Patton, que le Returning Board était décidé, quoi qu'il arrivât, à faire pencher la balance en faveur des radicaux; notre but, en nous maintenant scrupuleusement sur le terrain légal, était de rendre flagrant l'abus du pouvoir au moyen duquel le Bureau des Retours devait renverser le résultat de l'élection.

La déposition de M. Patton a été très longue et très intéressante; nous n'avons voulu qu'en esquisser les principaux traits, sans entrer dans les détails. Il a du reste répété ce que nous savions tous déjà. Quand il a eu fini, le comité a levé la séance pour se réunir de nouveau dans la soirée.

Séance du soir.

S. D. McEnery, avocat à Monroe et chairman du comité exécutif de la paroisse Ouachita, donne des détails sur la conduite de la campagne dans la paroisse, le nombre des wards, et la géographie locale. Il relate que le 28 août et les nuits du 28 et du 30 août des coups de feu ont été tirés sur plusieurs maisons au sud de Monroe; entr'autres sur la maison d'Isaah Garret, à 8 milles, celle de David Faulkner à 12 milles et celle de Chambliss à 6 milles de Monroe. Avant cela tout avait été tranquille, sauf une difficulté qui avait eu lieu à un barbecue républicain à St. James Chapel à 6 milles de Monroe.

Le témoin donne des détails sur l'organisation des clubs républicains et sur les "Rifle Clubs." Ces clubs n'avaient pas de rapport à la politique et avaient pour objet le maintien de la paix et la protection des noirs démocrates contre les violences d'hommes de leur propre couleur.

Tom Howard, homme de couleur, qui a voté pour les démocrates à la dernière élection, a été battu par environ 30 noirs. Beaucoup d'hommes de couleur se sont plaint au témoin d'avoir été battus, parce qu'ils étaient démocrates. Le témoin cite plusieurs cas avec les noms.

L'assassinat du Dr Dinkgrave, qui était un ancien citoyen de la paroisse, a eu pour cause le meurtre de Jno Wimberley le 30 mars 1871, par une nuit noire, sur la plantation De Lisle. La belle-sœur de Wimberley était très malade; Dinkgrave et sa sœur étaient dans la maison. La malade dictait son testament au Dr Jno Caldwood qui écrivait, lorsque Wimberley qui était ivre entra et s'opposa à ce que sa sœur fit un testament. Il s'en suivit une querelle qui empêcha qu'on obtînt les signatures du nombre requis de témoins pour le testament.

Sur l'invitation de Wimberley, Dinkgrave sortit avec lui à une quinzaine de pas de la maison. La conversation fut d'abord paisible puis elle dégénéra en querelle et Wimberley fut tué par Dinkgrave, qui fut relâché après examen comme ayant agi en sa défendant. Jno. McEnery et le témoin étaient les avocats de Dinkgrave. Ce dernier exprima son regret plus tard et dit à McFee que le frère de Wimberley lui avait fait dire qu'il le tuerait quand il devrait mettre vingt ans à accomplir sa vengeance. Dinkgrave dit encore qu'il pouvait s'attendre à tout moment à être tué par quelqu'un de cette famille.

Après le meurtre de Dinkgrave, toute la communauté a été d'opinion que c'était un acte de vengeance personnelle qui n'avait aucune signification politique. Un des Wimberley qui demeurait sur l'Ile, était parti de l'endroit dix jours avant la mort de Dinkgrave et G. W. McFee croit l'avoir vu à Monroe dans l'après-midi du jour où Dinkgrave fut tué; Il n'y avait pas d'animosité personnelle contre ce dernier, bien qu'on ne l'aimât pas à cause de son radicalisme outré. Les républicains eux-mêmes attribuèrent sa mort à la querelle de famille des Wimberley.

Le témoin entre dans de longs détails et relate la version donnée par Dobson qui a assisté au meurtre de Dinkgrave, version qui a été publiée à l'époque.

Le comité s'ajourne au lendemain à dix heures, après avoir nommé un sous-comité chargé de recueillir le témoignage d'Eliza Pinkston.

Comité Congressionnel de la Chambre.

Séance du 26 Décembre 1876.

La séance est ouverte à midi moins un quart: huit des membres y assistent.

Le sergent-d'armes appelle Mr Wm Orton, président de la compagnie du télégraphe Western Union. Mr Orton avait été sommé de comparaître devant le comité et de lui livrer certaines dépêches; il ne répond pas à son nom.

M. Morrison fait lire, par le secrétaire, une lettre de M. Orton à M. Barnes, surintendant à la Nlle-Orléans, lettre dans laquelle il déclare ne pas avoir eu en possession les papiers qui lui sont demandés et ne pas en avoir connaissance.

On trouvera dans l'*Abeille* d'hier matin, les missives de M. Orton au speaker de la Chambre des Représentants à Washington et à M. Hewitt, président du comité.

Mr Morrison est chargé, par une résolution adoptée à l'unanimité, d'informer la Chambre que Mr Orton n'a pas comparu devant le comité et que M. Barnes n'a pas voulu révéler au comité les instructions qu'il a reçues de Mr Orton.

Le comité procède ensuite à l'interrogatoire des témoins.

Témoignage d'Alexander Davis.

(Homme de couleur.)

Davis habite la Nouvelle-Orléans depuis sept ans. Il déclare qu'un certain dimanche, depuis l'élection, il était malade, près du feu; deux hommes de couleur, Oscar White et A. Davis vinrent frapper chez lui; sa mère fut leur ouvrir la porte et leur demander ce qu'ils désiraient; ils lui répondirent qu'ils voulaient voir Alexander; sa mère leur fit observer qu'il était malade et ne pouvait pas quitter la maison. Un d'eux ajouta alors qu'il tenait beaucoup à le voir et, s'adressant à la mère, lui dit: [illegible]

Q—Qu'advint-il ensuite?

R—White et son ami m'attirèrent jusqu'au coin et là m'assaillirent. Je tombai sans connaissance sur le trottoir.

Q—Vous avaient-ils menacé avant l'élection?

R—Ils avaient dit à ma mère qu'ils me tueraient.

Q—A quel parti White et Davis appartiennent-ils?

R—Au parti républicain.

Q—Sont-ce des hommes de couleur?

R—Oui, monsieur.

Q—Avez-vous voté à la dernière élection?

R—Non, monsieur. J'étais malade et au lit.

Q—Combien de temps avez-vous été malade après que ces hommes vous eurent battu?

R—Trois semaines.

Réponses à M. Townsend.—Je suis employé par un marchand de [illegible]; je demeure au coin des rues Craps et Kerlerec.

Q—Vous étiez-vous querellé avec White et Davis?

R—Non, monsieur. Ils m'avaient accusé d'avoir voté pour les démocrates. Ils m'avaient dit, une semaine avant l'élection, que si je me joignais aux conservateurs, il me faudrait tenir mes yeux ouverts.

Q—Avez-vous voté pour les démocrates?

R—Non, monsieur, parce que j'étais malade, mais j'avais la ferme intention de le faire.

Q—Etiez-vous enregistré?

R—Non, monsieur, je ne pouvais pas quitter le lit.

Mr Jenks—Avez-vous porté plainte contre ces deux hommes?

Le témoin—Oui, monsieur, devant le recorder Long, mais on ne leur a rien fait.

Témoignage de Mme William Jacobs,

(femme de couleur.)

Alexander demeure chez moi; je l'ai élevé et il me nomme sa mère.

Après l'élection, Alexander Davis frappa un soir à ma porte et me dit qu'il désirait causer avec Alexander; il ajouta: "il a vendu sa race en votant pour les démocrates;" je lui répliquai qu'Alexander était malade et n'avait pu sortir. Effrayée, je refusai [illegible] Alexander, mais il insista et [illegible]. Davis traîna mon fils jusqu'au coin. Un petit garçon vint, peu après, me dire que mon fils était couché sur le trottoir; je courus au coin et là trouvai Alexander, étendu sans mouvement; il avait un trou à la tête.

Je demandai à Davis comment il avait eu le courage de traiter ainsi mon garçon; "est-il mort?" me dit-il, et il ajouta: "Je traiterai ainsi tous les nègres qui se joindront aux démocrates."

A Mr Townsend.—Je demeure au coin des rues Craps et Kerlerec.

[illegible]

R—Vers sept heures du soir, deux semaines après l'élection. Je ne les ai pas vus frapper Alexander. Je ne les ai pas entendus proférer de menaces avant l'élection; j'en ai entendu d'autres.

Témoignage de Mr Marcel Dupart.

(homme de couleur.)

Mr Dupart est un vieillard; c'est un type des jours que la Louisiane ne verra probablement plus. Il ne comprend ni ne parle l'anglais; Mr Louis Power est prié de lui servir d'interprète.

Q—Où demeurez-vous?

R—Dans la rue de l'Union, No 9, depuis le 5 novembre. J'habite la Nlle-Orléans depuis 1818.

Q—Avez-vous jamais été candidat à un poste quelconque?

R—J'étais, en 1874, candidat au poste de représentant du septième ward de la Chambre.

Q—Candidat de quel parti?

R—Du parti démocrate, j'ai toujours été démocrate.

Q—Les hommes de couleur le savent-ils?

R—Ils le savent tous.

Q—Avez-vous jamais été attaqué ou assailli?

R—Trois semaines ou un mois avant l'élection, je sortis, un soir, avec deux amis, du club dont je suis vice-président—le club Nicholls et Wiltz, qui se réunissait dans la rue de l'Esplanade. A l'angle des rues Dauphine et Kerlerec, un groupe de jeunes gens de couleur nous lança des briques, des cailloux et des coquilles d'huîtres.

Q—Fûtes-vous blessé?

R—Je ne le fus pas, je marchais derrière mes compagnons; mais l'un d'eux fut atteint à la cuisse. Avant cela, une vingtaine d'individus, tambour en tête, s'étaient arrêtés en face de chez moi, la nuit, et avaient essayé d'enfoncer ma porte en criant: "faites sortir ce vieux mulâtre démocrate." Ils désiraient, indubitablement, me battre, peut-être me tuer.

Q—Des hommes de couleur ont-ils été intimidés à votre connaissance?

R—Beaucoup, monsieur; ils ont reculé devant les menaces de leurs amis et se sont abstenus d'appuyer les candidats démocrates.

Q—N'avez-vous pas assisté à une assemblée de républicains?

R—Deux ou trois semaines avant l'élection, j'assistai, comme spectateur à un meeting républicain, au coin des rues Union et Grands-Hommes; on m'invita à prendre un siége sur l'estrade, et je le fis par politesse, en disant que j'étais là seulement pour voir l'assemblée. Invité à haranguer l'auditoire, je m'y refusai parce que je n'appartenais pas au parti. On savait que j'étais démocrate.

Q—Etiez-vous candidat à la dernière élection?

R—Non, monsieur, mais je l'étais en 1874.

Q—Fûtes-vous élu en 1874?

R—Ceux qui ont compté les votes ont déclaré que je l'avais été, mais le Returning Board accorda le siége à M. Baptiste Jourdain. M. Burkhart, blanc, qui était candidat dans le même ward et sur la même liste que moi, fut déclaré élu.

Q—Savez-vous si des hommes de couleur ont été intimidés?

R—Il y en a cinq ou six dans mon voisinage. Un grand nombre de personnes de couleur de mon ward et d'autres parties de la ville ont été ruinées par les impôts; elles soupirent après un changement d'administration. Il y en a beaucoup qui n'ont pas de travail. Ce sont toujours les républicains qui profèrent des menaces. Une bande de républicains de couleur se tenait constamment près le lieu des séances du club et, les soirs de réunion, il fallait qu'on m'accompagnât jusque chez moi.

Q—L'élection a-t-elle été paisible?

R—J'habite la Nlle Orléans depuis 1818 et c'est la plus paisible que j'y aie encore vue.

Réponses aux questions de Mr Townsend.

Q—Etiez-vous libre avant la guerre?

R—Oui, monsieur. Je suis né dans la paroisse Jefferson, je suis de la famille François Dellale Dupart; [illegible]

[illegible]

Mr Morgan a déjà donné un témoignage devant le comité. Il déclare que le [illegible] août dernier, (il était alors commis de douane) à la demande de Mr Kellogg, il obtint un congé de Mr Herwig afin de pouvoir parcourir les campagnes dans l'intérêt du parti républicain. Il y a entendu proférer des menaces contre les noirs qui appuieraient les candidatures conservatrices; il y a entendu, dans la paroisse Assomption, des hommes de couleur s'écrier qu'il fallait tuer Packard le traître de couleur, démocrate.

Beaucoup d'hommes de couleur ont dit au témoin que les choses allaient de mal en pis, qu'ils allaient se joindre aux démocrates parce que ceux-ci leur avaient promis une amélioration.

Q—Avez-vous assisté, depuis l'élection, à une conversation de Mr Kellogg avec Mr Anderson, surintendant d'enregistrement de la paroisse Est Feliciana.

R—Elle eut lieu, à la douane, sur le grand escalier; [illegible]

[illegible]

Q—Mr Anderson vous a-t-il dit ce qui s'était passé entre lui et ces messieurs?

R—Il me dit qu'il s'était agi, aux environs de la paroisse Est Feliciana. Il me fit signer un papier, comme témoin, au bureau de M. Nash, officier naval du port; il y avait sur le document deux autres signatures, celles d'Anderson et celle de Nash. [illegible]

[illegible]

Q—Anderson vous a-t-il dit [illegible]

R—Il [illegible] de Mr [illegible] que les démocrates étaient disposés à offrir pour que le vote [illegible]. Ses paroles me parurent à croire qu'il pensait aux démocrates. Rien ne fut conclu entre Anderson et Mr Patton.

PIANOS PLEYEL,
A LA SALLE GRUNEWALD.
1100 Pianos Pleyel vendus
LOUIS GRUNEWALD,

GRANDE OUVERTURE
UTER,

Proclamation
ROI DU CARNAVAL.
EDIT XX.
MARDI-GRAS
Roi du Carnaval,
DIEU PROTEGE LE ROI!

GRANDE NOUVELLE!
LA CRISE POLITIQUE,
CENT MILLE PALETOTS!!
MICHEL LION
197 et 199 VIEILLE LEVEE.
$50,000.
SAMEDI, 23 DECEMBRE,
MICHEL LION.
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

LA MEILLEURE ETRENNE
—EST UN—
Bon et beau Livre.
LA LIBRAIRIE
HÉBERT & Co.
30 Rue de Chartres,
500 VOLUMES
—DE LA—
BIBLIOTHEQUE ROSE
A. LEMANNE
208 CHARTRES,
F. LEFOUL,
CONFISEUR,
D. LOPEZ
LEON MEDAL
CONFISEUR,
CHEFS DE FAMILLES
RAPPELEZ-VOUS,
Maison établie depuis 30 ans.
C. ROUYER
Cadeaux pour Noël et Jour de l'An
Vin de Madère
Avis spécial.
Sirop de Sève de Pin Maritime
Pharmacie de St-Cyr Fourcade
Avis aux planteurs sucriers.
AUGUSTE'S
Commercial Restaurant,

GRANDE EXPOSITION ANNUELLE
T. MOREAU,
Coin Royale et Toulouse.
OUVERTURE,
Depuis 12 courant.
JOUETS
D'ENFANTS.
IMPORTATIONS RECENTES.
BIJOUTERIE,
HUILE DE FOIE DE MORUE ET CHAUX.
BOUSQUET & POUPART
Marchands-Commissionnaires et Importateurs.
95 & 97 Royale 95 & 97
J. PEYCHE, BORDEAUX,
CHATEAU MARGAUX, CHATEAU LA FITTE, CHATEAU YQUEM,
A vendre à des prix très modérés.
Les Filles de Monte-Cristo.
Pour les Thés, Cafés et Epices
Gagne! Gagne! Gagne!
Maison Ste Anne.
AU CHAPEAU ROUGE,
Avis important aux consommateurs de Gaz!
DE $3 50 A $2 70.
GRAS, E. KELLS
ELKIN & CO.,
Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.